

N°2022 - 01 – Janvier 2022

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

### Actualités du mois :

- **Dispositions relatives aux abeilles et autres insectes pollinisateurs** : l'arrêté du 20 novembre 2021 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- **Distances de sécurité pour les produits classés CMR2** : une note est en préparation afin de préciser les modalités de gestion des demandes ;
- L'Anses vous adresse ses **meilleurs vœux pour 2022**.

### I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM/permis	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
BORNEO	9800484	Acaricide	Etoxazole	Professionnel	10/11/2021
MIMIC LV	9900092	Insecticide	Tébufénozide	Professionnel	05/11/2021
SYRTEO SC	2150286	Acaricide, insecticide	Etoxazole	Professionnel	29/11/2021

## II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
CLAYTON TUSKAR	2210839	Fongicide	X							Prothioconazole	Concentré émulsionnable	05/11/2021
DAGDA 250	2210840	Fongicide	X							Prothioconazole	Concentré émulsionnable	05/11/2021
QUICKPHOS BAGS	2210850	Insecticide	X			X				Phosphure d'aluminium	Produit générateur de gaz	01/12/2021
ULTIMUS	2210940	Molluscicide				X				Phosphate ferrique	Appât prêt à l'emploi	24/11/2021
VELIFER	2210811	Insecticide					X	X		<i>Beauveria bassiana</i> PPRI5339	Suspension concentrée huileuse	22/11/2021

(\*) GC : grandes cultures  
L : cultures légumières

A : arboriculture  
O : cultures ornementales

V : viticulture  
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

## III- Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
ALLIE SX	2060119	Herbicide	Metsulfuron-méthyle	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	07/09/2021
BIOX-M	2100194	Régulateur de croissance	Huile de menthe verte	Professionnel	Extension usage majeur	10/11/2021
CENT 7	8400528	Herbicide	Isoxabène	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	10/11/2021
FUSILADE MAX	2000044	Herbicide	Fluazifop-P-butyl	Professionnel	Extension usage mineur	21/11/2021
LENTAGRAN	2080136	Herbicide	Pyridate	Professionnel	Extension usage majeur	09/11/2021
MAXCEL	2090019	Régulateur de croissance	6-benzyladénine	Professionnel	Extension usage majeur	29/11/2021

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
MEVALONE	2161080	Fongicide	Géranol, thymol, eugénol	Professionnel	Extension usage majeur	29/11/2021
MICROTHIOL SPECIAL LIQUIDE	7700216	Fongicide	Soufre	Professionnel	Extension usage mineur	21/11/2021
OVISPRAY	9400496	Insecticide, acaricide	Huile de paraffine (CAS n°64742-46-7)	Professionnel	Extension usage majeur	09/11/2021
REVYSTAR XL	2190686	Fongicide	Méfentrifluconazole, fluxapyroxade	Professionnel	Extension usage mineur	21/11/2021

- Pour retrouver les **conditions d'autorisations** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents, ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [note de service DGAL/SDSPV/2021-853 du 14 décembre 2021](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).